



HAL
open science

Ville, Transports et Territoires (VTT)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Ville, Transports et Territoires (VTT). 2009, Université Paris-Est. hceres-02042093

HAL Id: hceres-02042093

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042093v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale
"Ville, Transports et Territoires (VTT)"
du PRES Université Paris-Est



mai 2009



Contexte général

L'évaluation de l'école doctorale « Ville, Transports et Territoires » s'est déroulée en deux temps. Le 3 février 2009, la matinée a été consacrée à une présentation approfondie du PRES Université Paris-Est auquel l'Université de Marne-la-Vallée, l'Université de Paris 12 Val de Marne et l'École Nationale des Ponts et Chaussées ont délégué leurs compétences de formation doctorale et de délivrance du doctorat. On a pu prendre à cette occasion la mesure de la reconstitution des écoles doctorales des trois établissements antérieurs qui passent de neuf à six ED. Pour les SHS, trois écoles doctorales se substituent aux cinq ED antérieures, du fait de fusions et de redécoupages relativement complexes. Cette première réunion, fort bien conçue et organisée, au cours de laquelle de multiples informations ont été données aux experts, a déjà permis la discussion de nombreux éléments communs aux écoles doctorales du PRES.

L'école doctorale « Ville, Transports et Territoires » a ensuite fait l'objet, toujours le 3 février, d'une demi-journée d'auditions et de discussions, en présence et avec la participation du président du PRES, réunion qui s'est elle aussi déroulée dans d'excellentes conditions et dont on doit remercier toute l'équipe doctorale. Elle s'est faite en quatre temps : un exposé détaillé du porteur de projet d'ED, suivi d'un débat général avec les collègues présents formant une assemblée fournie, une discussion ensuite avec des doctorants en grand nombre, puis une dernière discussion avec le seul porteur de projet.

L'école doctorale « Ville, Transports et Territoires » est issue du regroupement de l'ancienne école doctorale 448 « Ville et Environnement » (seulement amputée de ce qui relevait des sciences appliquées qui rejoint une autre ED du PRES) et de la partie « Espace » de l'ancienne école doctorale 272 « EGEE » (pour « Économie, Gestion Et Espace ») où était situé l'important laboratoire LAB'URBA (sous son appellation d'alors). La logique de ce regroupement - qui est en même temps un relatif resserrement - est claire : il s'agit de réunir autour de la problématique de la ville et de l'aménagement urbain les chercheurs spécialisés (urbanistes, architectes, ingénieurs des Ponts et Chaussées, géographes) et les chercheurs d'autres disciplines des sciences sociales dont l'objet de recherche est la ville (démographes, sociologues, spécialistes des politiques publiques, économistes, historiens). La pluridisciplinarité y retrouve son sens puisque les disciplines concernées se confrontent et se complètent autour d'une même série d'objets. Cette logique se retrouve au niveau des établissements et des équipes de recherche appelées à participer au projet. Au niveau des établissements, seront associées (comme elles l'étaient dans l'ancienne ED « Ville et Environnement ») l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette. Les laboratoires de ces établissements encadrent au sein de l'école doctorale en projet le tiers des doctorants dirigés par 22 HDR sur les 70 que comporte l'école. Les autres équipes de recherche concernées sont cinq équipes de Paris Est (fortes de 40 HDR) : LAB'URBA (évalué par l'AERES sous l'acronyme CREPU en février 2008), « Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés », « Laboratoire Ville, Mobilité, Transport », « Centre d'enseignement et de recherche Eau, Ville, Environnement » et « Centre international de recherche sur l'environnement et le développement ». S'y ajoutent deux équipes propres de l'INRETS (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) : « Systèmes Productifs, Logistique et Organisation des Transports » et « Génie des réseaux de Transport et Informatique Avancée ». La seule lecture de l'intitulé de ces laboratoires suffit à indiquer la proximité de leurs objets : des rapprochements et regroupements sont d'ailleurs envisagés.

Cette école doctorale présente tous les traits de l'excellence et l'on ne voit guère quelles réserves peuvent être faites en l'état d'un dossier presque exemplaire. Les recommandations qu'on formulera ne sont elles-mêmes qu'une reprise des questions que se pose l'équipe doctorale elle-même.

On mettra donc au crédit de cet excellent dossier :

- L'engagement manifeste du porteur de projet et l'appui très grand qu'il recueille.
- Un engagement tout aussi vif des doctorants, qui ont une vue très positive et très clairvoyante de leur école doctorale. Les activités collectives à destination des doctorants ou co-organisées par eux sont jugées efficaces et bien adaptées aux besoins (séminaires internes aux laboratoires, entraînement à la soutenance, etc.). L'encadrement des doctorants est d'ailleurs prévu avec précision par l'école doctorale et révèle une perception du travail doctoral en tous points conforme à ce que l'on peut souhaiter aujourd'hui (encouragement à la publication au cours de l'élaboration de la thèse, priorité donnée au financement des thèses, doctorales, etc.). Et il paraît clair à tous que pour résoudre les problèmes pratiques qui peuvent se présenter, le doctorant s'adresse en premier lieu à son directeur de thèse, puis au directeur du laboratoire d'affectation et enfin au directeur de l'école doctorale.
- Un périmètre scientifique particulièrement bien défini et dont on doit souligner qu'il est le produit d'un travail collectif conduit par toutes les équipes de la future école doctorale, notamment lors d'un séminaire de juillet 2008 d'ailleurs précédé d'un colloque de doctorants dont les travaux ont été publiés (ville éphémère /ville durable, multiplication des formes et des temps urbains, maîtrise des nuisances : nouveaux usages, nouveaux pouvoirs, 2008). Les axes transversaux définis comme prioritaires sont très convaincants : le gouvernement des villes et des services urbains ; les transformations de l'expertise, usages, modes de vie et mobilités ; Les représentations et les mises en scène de la ville.
- Une mise en commun dans cette nouvelle école doctorale des potentiels de recherche de Marne la Vallée et de Paris 12, eux-mêmes déjà en devenir (comme l'atteste la transformation du Créteil en CREPU devenu aujourd'hui LAB'URBA). Sous l'impulsion du PRES, un grand pôle de recherche en urbanisme se met ainsi en place à Paris Est, dont il ne fait pas de doute qu'il attirera d'excellents étudiants, pas seulement issus des universités de l'Est parisien.
- Des conditions matérielles de fonctionnement favorables : la dotation en personnel et en bureaux est satisfaisante (elle est prise en charge par l'École nationale des Ponts et Chaussées), tous les doctorants semblent disposer dans leur laboratoire d'un poste de travail. L'école doctorale va de surcroît bénéficier pour partie du plan campus.
- Une taille critique atteinte avec 195 doctorants inscrits pour 70 HDR. Fait suffisamment rare pour être souligné, le nombre des thèses par directeur de thèse ne devra guère être corrigé qu'à la limite (aucun directeur de thèse ne semble aujourd'hui encadrer plus d'une douzaine de doctorants, l'objectif visé est d'un maximum de 6 doctorants par directeur de thèse. La moyenne actuelle est de 3,8).
- Des institutions de la future école doctorale bien adaptées à ce que l'on peut en attendre, et des ressources propres au PRES judicieusement sollicitées.

Conclusion

- Point fort :

- Sur pratiquement tous les plans, ce projet d'école doctorale répond fort bien à toutes les exigences que l'on peut attendre d'une ED.

- Point faible :

- Les équipes de recherche associées sont sans doute en l'état trop nombreuses et quelque peu éclatées. L'une des deux qui ont été évaluées a fait l'objet de certaines réserves de l'AERES (mais elles concernent un laboratoire, LAB'URBA, qui a évolué depuis, l'autre laboratoire, le Centre d'enseignement et de recherche Eau, Ville, Environnement n'ayant quant à lui fait l'objet d'aucune réserve significative lors de son évaluation).

- Commentaire et recommandations :

Il faudra s'attacher particulièrement à lever les obstacles à une collaboration véritable entre les quatorze unités de recherche participant à l'école doctorale, et sans doute œuvrer à la réduction de ce nombre par des regroupements à venir.

Les problèmes encore liés à l'association des trois Écoles Nationales d'Architecture (Paris Belleville, Paris Malaquais et Paris La Villette) devront être résolus rapidement

Le nombre des allocations attribuées globalement au PRES est à l'heure actuelle nettement sous évalué et devra être augmenté pour correspondre de manière plus juste au nombre élevé de doctorats conférés par Paris Est.

Comme pour les autres ED du PRES, la décision de supprimer les mentions et les félicitations au terme de la soutenance (décision qu'appuient fortement les experts) devra être soigneusement et précocement expliquée aux doctorants qui en comprennent mal le sens. Une telle décision devrait d'ailleurs être généralisée à toutes les ED de France.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A+

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A+



Observations du président



Pas d'observations transmises par l'établissement.